

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-462>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-462
Titre	Vulnérabilité dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise
Date de la première version	22 août 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité ESA-2011-027 du 11 août 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise version 6.0.2.1 SP1 Patch 2 et SP1 Patch 3 ;
- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise version 6.0.2.1 SP2 et SP2 Patch 1 ;
- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise version 6.0.2.1 SP3.

3 Résumé

Une vulnérabilité permettant de contourner la politique de sécurité a été découverte dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise (AAOP).

4 Description

Une faille a été découverte dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise (AAOP). Cette vulnérabilité utilise le fait que AAOP autorise le rejeu de la procédure d'authentification durant une session. Un utilisateur

authentifié est alors en mesure de rejouer cette procédure afin de contourner certaines restrictions de sécurité. Il est cependant nécessaire que cette personne dispose d'un moyen d'intercepter les données échangées lors de la procédure initiale.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité ESA-2011-027 du 11 août 2011 :
<http://seclists.org/bugtraq/2011/Aug/att-126/ESA-2011-027.txt>
- Référence CVE CVE-2011-2733 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-2733>

Gestion détaillée du document

22 août 2011 version initiale.